

rappelle les paroles du ministre des finances lorsqu'il disait que pour avoir une politique nationale, il faut une politique qui protège toutes les classes et toutes les industries. Mais je dirai à l'honorable monsieur que cette politique n'a pas réussi à propager l'industrie la plus importante du Canada : je veux parler de l'industrie agricole. La raison pour laquelle je fais cette déclaration est celle-ci : je trouve qu'en 1878 \$4,000,000 de marchandises fabriquées ont été exportées par la Puissance, tandis qu'en 1886 on n'en a exporté que pour \$2,000,000 ; à la même date, et pour la même époque, les exportations agricoles et des animaux se sont montées à \$39,000,000. Il est donc évident que l'agriculture, étant l'industrie la plus importante du Canada, est celle à laquelle le gouvernement devrait d'abord livrer son attention, parce que je maintiens que si les agriculteurs ne sont pas dans une condition prospère, aucune autre classe ne peut être prospère, et, d'après ce que je sais, les trois quarts de nos cultivateurs ne peuvent faire rencontrer les recettes et les dépenses à cause de la grande réduction qui a eu lieu dans le prix de nos produits agricoles et nos animaux. Les animaux gras, aujourd'hui, ne réalisent pas plus que 4 cts. la livre, tandis qu'autrefois on obtenait 6 cts. et 6½ cts. pour les animaux de même description. Cependant on nous dit que les cultivateurs sont plus à l'aise aujourd'hui qu'avant que la politique nationale ait été imposée. On nous dit cela chaque jour, et j'ai été grandement surpris d'entendre l'honorable monsieur vis-à-vis parler en faveur d'imposer un droit sur les billots d'orme. La terre où croissent les ormes est entre les mains du cultivateur, et imposer un droit sur cette classe de produits est la même chose qu'imposer un droit sur les produits de la ferme.

Si le gouvernement impose un droit sur les billots, il pourrait aussi bien imposer un droit d'exportation sur le blé et dire que tout le blé devrait être moulu au Canada. Il y a de fait plus de raison pour ceci que de mettre un droit d'exportation sur les billots d'orme, parce qu'il est reconnu que le blé est meilleur quand il est moulu ici et expédié sous forme de fleur que quand il est expédié à l'état brut. Quant aux machines aratoires nous payions 35 pour 100 sous l'ancien tarif, et 10 pour 100 ont été ajoutés, formant en tout 45 pour 100. Je le répète, il n'y a aucune classe qui ait plus droit de se plaindre que les cultivateurs, et à la prochaine session nous verrons de grandes députations de cultivateurs venir demander une juste législation dans l'intérêt de l'industrie la plus importante de la Puissance.

M. PATTERSON (Essex) : Je ne prendrai que cinq minutes pour faire une explication personnelle. Un honorable député me dit que j'ai agi comme je l'ai fait au sujet du droit d'exportation imposé sur les billots d'orme parce que j'ai des intérêts avec des marchands de bois du Michigan. Celui qui a fait cette accusation est un lâche et un calomniateur. Je ne connais aucun commerçant de bois du Michigan, je n'ai eu aucune correspondance avec eux, et je n'ai agi que dans les intérêts des cultivateurs d'Ontario. Si j'avais agi comme le procureur payé d'une compagnie ou d'un individu, j'aurais eu des précédents dans des hommes qui ont été ou qui sont des membres de cette Chambre et qui ont beaucoup plus de prétention que moi. Je sais trop ce qui est dû à mon amour-propre et à l'honneur de cette Chambre pour n'avoir jamais agi comme avocat payé dans aucune question qui est venue devant cette Chambre. Dans la ligne de conduite que j'ai suivie j'ai toujours désiré servir les cultivateurs, qui m'ont toujours été fidèles pendant quinze ans, et pour lesquels j'ai fait peu de chose en retour.

L'honorable député de Cornwall (M. Bergin), et je regrette qu'il n'occupe pas son siège, en parlant sur ce sujet l'autre soir, a cru qu'il n'était pas conséquent de ma part d'agir ainsi et de me faire l'avocat de la politique nationale.

M. McMILLAN (Huron)

Quand j'ai supporté cette politique je ne supposais pas qu'elle se développerait en ce que j'appelle une politique de monopole. Je regarde cette question de droit sur les billots d'orme dans le petit district où il est imposé, comme étant un monopole.

Mais si les honorables messieurs veulent se rendre dans ma partie du pays et apporter avec eux leurs statistiques et expliquer la chose de manière à satisfaire les cultivateurs et à leur prouver que c'est dans leur intérêt qu'on devrait imposer un droit d'exportation, je supporterais cette politique ; mais tant que les plus intéressés pensent que ce n'est pas dans leur intérêt d'imposer ce droit, tant qu'ils croiront que la compétition en augmente les prix, je continuerai à prendre leurs intérêts ici. C'est le seul motif qui me guide dans la question.

M. MACDONALD (Huron) : Je désire attirer l'attention de la Chambre pendant quelque temps sur la question qui est discutée cet après-midi. Etant le représentant d'une section agricole du pays et d'une classe de cultivateurs très intelligents qui ont pendant plusieurs années supporté le fardeau imposé sur eux par la politique nationale et qui n'ont jamais été témoins des bienfaits que les honorables messieurs disent être dérivés de cette politique, je crois que j'agirais contre mon devoir si je n'exprimais pas à la Chambre et au pays leurs opinions à ce sujet, croyant moi-même comme eux qu'une politique nationale de ce caractère ne peut être d'aucun bienfait à une classe qui exporte un grand surplus de ses produits chaque année. En 1878 on dit aux cultivateurs de ce pays que les marchés pour la population agricole étaient encombrés par l'introduction d'articles d'un caractère correspondant venant du marché des États-Unis. Cela n'était pas le cas ; mais les cultivateurs ayant travaillé avec d'autres classes pendant une période de dépression de quatre ou cinq ans, étaient consentant à prêter l'oreille à n'importe quel tory qu'ils croyaient pouvoir offrir un moyen de faire disparaître cette dépression, et je pense qu'un grand nombre de cultivateurs se sont laissés conduire par les promesses qui leur furent alors faites par les honorables messieurs en face et leurs satellites afin de supporter le parti en cette occasion. Les cultivateurs forment partie d'une des classes les plus importantes—c'est même la plus importante classe du pays—they représentent 60 pour 100 de la population entière ; nous n'avons pas moins de 600,000 cultivateurs dans la Puissance du Canada ; ce sont eux qui emploient le plus de monde, et cela étant le cas nous devons considérer leurs intérêts avant ceux de toute autre classe. Nous savons qu'ils ont investi un montant deux fois plus considérable que tous les fabricants du pays ; l'intérêt sur le montant investi suffirait pour acheter pendant un an tous les fabricants ; il faut donc considérer les intérêts des cultivateurs de chaque district du pays. Comme je viens de le dire on a annoncé en 1878 aux cultivateurs que leurs propres marchés étaient encombrés par des produits étrangers, et bien que les libéraux leur aient dit que tel n'était pas le cas les événements ne s'étaient pas assez développés pour démontrer par des faits et des chiffres que les résultats que nous avons prédit arriveraient. Si nous comparons l'encombrement du marché en 1873 avec ce qui s'y passe aujourd'hui, tout homme impartial de n'importe quel parti verra que les faits relatés aux cultivateurs en 1878 et qui les ont poussés à supporter la politique nationale n'étaient pas basés sur des faits.

J'ai consulté les rapports du commerce et de la navigation et je trouve qu'en 1878, 1,587 chevaux ont été amenés au Canada du côté américain pour lutter contre les chevaux canadiens, et comme l'ont dit alors les toriers, pour encombrer le marché. Maintenant il était évident que ces nombreux chevaux n'encombraient pas le marché, mais tout en admettant ce fait, combien plus le marché ; a-t-il été encom-